

LA DEMARCHE PROJET

I.	Planification d'un programme de santé	1
II.	Les étapes de la planification d'une action sanitaire	1
A.	Analyse de la situation	1
B.	Définir les priorités.....	2
C.	Formuler les objectifs.....	2
D.	Identification des ressources et plan d'action	2
E.	Dispositif d'évaluation.....	2
III.	Explicitation des étapes	2
A.	Définir les priorités.....	2
B.	Déterminer les objectifs	3
1.	Objectif général	3
2.	Objectifs intermédiaires (=objectifs d'action)	3
3.	Objectifs opérationnels.....	3
C.	Ressources et plan d'action.....	3
D.	Elaborer un dispositif d'évaluation	4
	Conclusion.....	4

I. Planification d'un programme de santé

Définition (TESSIER) : On appelle planification de programmes de santé, l'ensemble du processus qui permet de définir les besoins en santé d'une population, de préciser les priorités, d'identifier et d'organiser les ressources nécessaires pour mettre en œuvre des actions afin d'atteindre un ou des objectifs de santé. La planification d'un programme de santé communautaire implique la participation de la communauté à chacune des différentes étapes.

II. Les étapes de la planification d'une action sanitaire

A. Analyse de la situation

C'est le diagnostic de santé communautaire => Identifier les besoins par la confrontation aux acteurs.

Analyse de données qualitatives (sociologiques, anthropologiques...), quantitatives (épidémiologique...)

B. Définir les priorités

Quels sont les problèmes de santé auxquels il faut se consacrer en premier? => Faire des choix.

Détermine la pertinence du programme.

Reformuler si nécessaire le problème retenu en regard de la population cible

C. Formuler les objectifs

Objectifs généraux du programme => Objectifs intermédiaires => Objectifs spécifiques (=opérationnels)

Suppose d'anticiper les ressources et le plan d'action.

D. Identification des ressources et plan d'action

Mise en relation des objectifs avec les moyens matériels, financiers et humains dont je dispose: quelles compétences?

Réflexion stratégiques: comment faire pour atteindre mes objectifs? (=étape d'élaboration des stratégies.), quitte à revoir si nécessaire les objectifs à la baisse (pour éviter les frustrations et les mécontentements).

E. Dispositif d'évaluation

Au moment de la planification => caractère stratégique

III. Explicitation des étapes

A. Définir les priorités

Ce sont des priorités d'action

Attention: Un problème prioritaire pour un professionnel peut être différent du problème prioritaire de la population => plusieurs logiques à l'œuvre.

Plusieurs critères d'appréciation du caractère prioritaire.

Deux catégories :

- ⇒ Importance du problème à traiter
- ⇒ Efficacité du programme envisagé

Importance du problème (perte)	Efficacité du programme (sensibilité)	Décision
Considérable	Elevée	Priorité n°1 pour l'établissement du programme
Considérable	Faible	Priorité n°1 pour la recherche
Peu considérable	Elevée	Priorité n°2 pour l'établissement du programme
Peu considérable	Faible	Priorité n°2 pour la recherche

L'importance peut se chiffrer en incidence, en mortalité, mais aussi s'estimer par la gravité du problème, par les conséquences en terme social, familial (répercussion). L'épidémiologie est fondamentale mais non suffisante.

L'efficacité : existence d'une méthode de lutte contre le problème à considérer. Examen de la faisabilité de la mise en œuvre de la méthode (technique et économique) et par rapport à l'acceptabilité de la méthode par la population (acceptabilité sociale //appauvrissement de la population, groupe de pression...). Examen d'un point de vue économique => efficience (= meilleur rapport qualité/coût).

B. Déterminer les objectifs

Critères de qualité : pertinence, réalisme, mesurabilité... assorti d'un échéancier.
Réalisme de l'objectif, dans les délais, avec les moyens impartis.

1. Objectif général

Formuler un objectif principal qui répond à certains critères (MONNIER):

- Explicitement formulé dès le début du programme
- Donne une définition de la population cible
- Précise la durée du programme
- Présente les états de santé, les comportements ou les attitudes que l'on souhaite constater dans la population cible au terme du programme. (Ex: diminuer de 30% la mortalité due aux accidents domestiques chez les enfants de 12 mois à 4 ans, à Saint Sébastien dans un délai de deux ans).
- L'objectif général se décline en terme de santé.

2. Objectifs intermédiaires (=objectifs d'action)

Que doit-on entreprendre pour traiter le problème? En terme d'éducation, prévention, sanitaire, aménagement du territoire, travailleurs sociaux...

La convergence des objectifs intermédiaires permet d'atteindre l'objectif global.

3. Objectifs opérationnels

Déclinaison de chaque objectif intermédiaire => Mise en œuvre de tâches précises.

C. Ressources et plan d'action

L'identification des ressources (leader, compétences...) commence dès l'analyse du problème, lors des rencontres avec la population => Ressources humaines, matérielles, financières. => Elaboration d'une stratégie et programmation concrète (=QQQOCP)

Etablissement du plan d'action = cahier des charges:

- Ordonner les activités de façon chronologique (calendrier, date de début, de fin...)
- Identifier les ressources et les moyens pour chaque tâche

- Formaliser les responsabilités de chacun. Constitution d'un tableau de bord, de suivi pour le chef de projet. Il peut y rajouter des points d'étapes pertinents (info, coordination, remobilisation des acteurs...)

D. Elaborer un dispositif d'évaluation

Définitions:

- Efficacité (effectiveness) = rapport entre les résultats observés d'un programme sanitaire et les résultats prévus lors du processus de planification.
- Utilité (efficacy): le bénéfice que l'individu peut attendre s'il reçoit vraiment un traitement ou une mesure de prévention.
- Rendement ou efficacité (= efficiency = costeffectiveness) = rapport des ressources mobilisées aux résultats obtenus sur le plan sanitaire grâce à ces ressources.

L'évaluation peut porter sur trois niveaux : Résultats, activités, ressources.

L'évaluation des résultats est la confrontation de ce qui a été obtenu par rapport aux objectifs préalablement fixés (= mesure de l'efficacité). Si un programme n'a pas atteint l'objectif => on examine les activités ou les ressources (mauvaise action de planification...)

⇒ conformité du déroulement des activités? (= évaluation du processus)

⇒ Ressources qualitativement et quantitativement suffisantes?

⇒ Si les ressources ont été surestimées => mise en évidence d'un problème d'efficacité (combien coûte ce programme???)

En plus, on peut examiner la pertinence de l'analyse, est-ce que le problème a été suffisamment étudié? les interrelations sont-elles prises en compte (approche communautaire)

L'évaluation ne se limite pas à la fin du programme, mais elle est transversale tout au long du processus, dès la programmation (cf. cahier des charges => évaluation au fur et à mesure).

Critères et indicateurs d'évaluation (AUBERT ET SAN MARCO) :

" Evaluer c'est mesurer l'écart entre l'objectif et le résultat. Un critère se décline toujours en plusieurs indicateurs: le critère est une dimension abstraite de l'objectif que l'évaluation choisit de privilégier. L'indicateur est la concrétisation du critère. Les indicateurs quantifient et qualifient le critère, ils permettent de repérer les éléments concrets de la situation envisagée."

L'OMS a proposé 4 catégories d'indicateurs:

- ⇒ indicateurs de politique de santé
- ⇒ indicateurs sociaux et économiques
- ⇒ indicateur de prestation de soins de santé
- ⇒ indicateurs d'état de santé (dont la qualité de vie...)

Conclusion

Etre cohérent entre les différentes étapes. L'étape d'analyse est fondamentale.